



**COLLOQUE**

Lundi 21 et mardi 22  
novembre 2022

**CINQ CENTS ANS  
D'ENSEIGNEMENT DU DROIT  
CINQUIÈME CENTENAIRE DE LA  
NAISSANCE DE JACQUES CUJAS**

**LUNDI 21 NOVEMBRE 2022**

**INSTITUT DE FRANCE**

**Grande salle des séances**

MATINÉE (9h-12h30)

**9h : Allocutions d'ouverture**

Jean-Robert Pitte, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques

Nicolas Grimal, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Stéphane Braconnier, président de l'université Paris-Panthéon-Assas

**L'ENSEIGNEMENT DU DROIT AU TEMPS DE JACQUES CUJAS**

Sous la présidence d'Yves-Marie Bercé, professeur émérite à La Sorbonne, directeur honoraire de l'École des chartes, membre de l'Institut

**9h30 : L'enseignement du droit d'après Jacques Cujas**

Xavier Prévost, professeur à l'université de Bordeaux, membre junior de l'Institut universitaire de France.

**10h : Guillaume Budé et le renouveau de la connaissance du droit romain**

Luigi-Alberto Sanchi, directeur de recherches au CNRS, Institut d'histoire du droit Jean Gaudemet de l'université Paris-Panthéon-Assas.

**Débats - pause**

**11h : La première systématisation du droit à Bourges comme réforme de la formation universitaire**

Shingo Akimoto, chercheur à l'Institut d'histoire du droit Jean Gaudemet de l'université Paris-Panthéon-Assas.

**11h30 : L'autorité de Cujas au sein de la doctrine française aux XVIIe et XVIIIe siècles**

Laurent Pfister, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

**Débats - déjeuner**

APRÈS-MIDI (14h-17h)

**CINQ CENTS ANS D'ENSEIGNEMENT DU DROIT : COMMENT  
ENSEIGNER LE DROIT ?**

Sous la présidence d'Yves Gaudemet, professeur émérite de l'université  
Paris-Panthéon-Assas, membre de l'Institut

**14h : Le droit entre dogmatique, science et pratique**

Denis Alland, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Frédéric Zénati-Castaing, professeur à l'université Jean Moulin Lyon 3  
Louis Boré, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

**Débats - pause**

**15h30 : Des droits adjectifs aux droits géronatifs : du droit commercial  
au droit des affaires**

Olivier Descamps, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

**16h : Des droits adjectifs aux droits géronatifs : du droit public  
économique au droit public de l'économie**

François Blanc, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

**Débats et fin des travaux de la première journée**

---

**MARDI 22 NOVEMBRE 2022**  
**UNIVERSITÉ PARIS-PANTHÉON-ASSAS**  
**Patio du centre Assas**

MATINÉE (9h00-12h30)

**CINQ CENTS ANS D'ENSEIGNEMENT DU DROIT : QUEL DROIT  
ENSEIGNER ?**

Sous la présidence de Pierre Delvolvé, professeur émérite de l'université  
Paris-Panthéon-Assas, membre de l'Institut

**9h : La place du droit romain**

Emmanuelle Chevreau, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

**9h30 : L'émancipation du droit public**

Benoît Plessix, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

## **10h : De l'économie politique à la science économique**

Isabelle Hasquenoph, maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

### **Débats - pause**

## **11h00 : L'appel à la philosophie du droit**

Olivier Jouanjan, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

## **11h30 : La fonction du droit comparé**

Marie Goré, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

### **Débats - déjeuner**

## APRÈS-MIDI (14h-17h)

### **CINQ CENTS ANS D'ENSEIGNEMENT DU DROIT : OÙ ENSEIGNER LE DROIT ?**

Sous la présidence de Pierre-Yves Gautier,  
professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

## **14h : L'enseignement du droit dans les Facultés de droit**

Olivier Beaud, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

## **14h30 : L'enseignement du droit dans les Instituts d'études politiques**

Fabrice Melleray, professeur à Sciences Po-Paris

### **Débats-pause**

## **15h30 : L'enseignement du droit dans les écoles professionnelles**

Jean-François Sagaut, notaire à Paris

Charles Touboul, maître des requêtes au Conseil d'État

Élie Renard, inspecteur général de la Justice

## **16h30 : De l'École française de droit de Beyrouth à la Faculté de droit de l'université Saint-Joseph, cent ans d'enseignement du droit français à l'étranger**

Léna Gannagé, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

### **Débats - fin des travaux**



Le cinq centième anniversaire de la naissance de Jacques Cujas (1522-1590) peut être l'occasion pour les juristes de réfléchir à la question, parfois négligée, de l'enseignement du droit. Tout autant que son étude, la façon dont le savoir juridique est transmis est une condition de la juste maîtrise de son application aux secteurs particuliers et changeants de la vie sociale qu'il entend régir. Présenter le droit comme une collection de recettes ou l'enseigner comme un mode d'organisation sociale a nécessairement des conséquences. C'est pourquoi l'université Paris-Panthéon-Assas propose de réfléchir à la question de l'enseignement du droit, en s'interrogeant, cinq cent ans après Cujas, à la manière dont il est enseigné, au contenu de ce qui enseigné et aux lieux de son enseignement.



---

## COMITÉ D'ORGANISATION

**François Blanc**, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

**François Chénéde**, professeur à l'université Jean Moulin Lyon 3

**Emmanuelle Chevreau**, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

**Sophie Gaudemet**, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

**Yves Gaudemet**, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas,  
membre de l'Institut

**Benoît Plessix**, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Lieu

Lundi 21 novembre 2022  
Institut de France  
23 quai Conti, 75006 Paris  
Grande salle des séances

Mardi 22 novembre 2022  
Université Paris-Panthéon-Assas  
92 rue d'Assas, 75006 Paris  
Patio du centre Assas

## Inscriptions obligatoires

Avant le 7 novembre 2022  
Vanessa Tang : [vanessa.tang@u-paris2.fr](mailto:vanessa.tang@u-paris2.fr)  
(Merci de préciser le ou les jours souhaités)

---

Colloque organisé par l'université  
Paris-Panthéon-Assas

En partenariat avec l'Académie des Sciences  
morales et politiques, l'Académie des  
Inscriptions et Belles lettres et France Mémoire,  
service de l'Institut de France.

Avec l'assistance matérielle et financière de  
l'Institut Cujas, Fédération des centres de  
recherche en droit public de l'université  
Paris-Panthéon-Assas, et de l'Institut d'Histoire  
du droit Jean Gaudemet



[assas-universite.fr](http://assas-universite.fr)

